Infosmoy

N° 9 – Juin 2014

Le mot du Maire

Chers osmoyens, chères osmoyennes,

C'est avec beaucoup d'émotion que l'équipe municipale vous remercie de votre confiance à l'occasion de ce mandat communal de 6 ans. J'ai l'honneur d'avoir été choisi pour vous représenter en qualité de maire et j'en suis très heureux. Je sais que je peux compter sur l'ensemble du Conseil Municipal pour m'épauler dans les nombreux dossiers que nous aurons à cœur de traiter.

Bien entendu, tout ce qui sera entrepris au nom de la commune sera l'œuvre de l'ensemble de l'équipe qui se veut dynamique et à votre écoute. Ainsi, une permanence en mairie, un samedi par mois, sera mise en place très bientôt d'une part pour avoir le plaisir de vous rencontrer et d'autre part pour échanger sur vos préoccupations et répondre à vos questions.

Ce début de mandat a été marqué par la réactivité de la Commission Scolaire et RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) qui a rapidement pris en main le dossier relatif à la fermeture d'une classe annoncée pour la rentrée 2014/2015, ainsi que le dossier sur les rythmes scolaires. Vous trouverez dans votre **Infosmoy** n° 9 des articles complets sur ces sujets.

Vous trouverez également le budget communal voté par le Conseil Municipal le 24 avril dernier, les résultats du recensement de la population en 2014 et bien d'autres sujets divers et variés que je vous laisse découvrir.

Je connais votre impatience de lire l'**Infosmoy** élaboré par le Comité de Rédaction. Je suis ravi qu'il puisse continuer à vous informer et à vous divertir.

Je vous souhaite une bonne lecture et de bons moments de partage en famille et entre amis.

Le Maire,
Joël DURAND

L'équipe municipale

Joël DURAND
Maire

Thierry VILLETTE
1er Adjoint

Lydie AYRAL
2ème Adjointe

Arnaud BERTRAND
Conseiller Municipal

Michel CHARRON
Conseiller Municipal

Jérôme DURAND
Conseiller Municipal

Franck FOUREAU
Conseiller Municipal

Michel LECLERC
Conseiller Municipal

Claude MICHEL
Conseiller Municipal

Anne OUDOT DE DAINVILLE
Conseillère Municipale

Réjane SIMONEAU
Conseillère Municipale

La composition des Commissions Communales

Commission des Finances - Joël Durand - Thierry Villette - Lydie Ayral - Michel Charron - Franck Foureau	Commission Scolaire et RPI - Joël Durand - Lydie Ayral - Michel Charron - Anne Oudot de Dainville - Réjane Simoneau
Commission Centre Communal d'Action Sociale - Joël Durand - Lydie Ayral - Réjane Simoneau - Jean Bongage - Cécile Bruyant - Jeannine Durand	Commission Caisse des Écoles - Joël Durand - Lydie Ayral - Michel Charron - Anne Oudot de Dainville - Lucien Bruyant - Catherine Vauxion
Commission Liste Électorale, Baux Ruraux et de la Chambre d'Agriculture - Joël Durand - Claude Michel - Jérôme Durand - Denis Bruyant	Commission de la Liste Électorale - Joël Durand - Réjane Simoneau - Jean Bongage
Commission Sécurité et Environnement - Joël Durand - Thierry Villette - Arnaud Bertrand - Michel Charron - Franck Foureau - Jean-Claude Renaud	Commission Urbanisme, PLU et Travaux - Joël Durand - Jérôme Durand - Franck Foureau - Michel Leclerc - Claude Michel - Olivier Lecuyer
Commission Appel d'Offre et Marchés - Joël Durand - Michel Charron - Franck Foureau - Claude Michel	Commission Jeunesse, Sports et Loisirs - Thierry Villette - Arnaud Bertrand - Jérôme Durand - Anne Oudot de Dainville
Commission Information et Communication - Thierry Villette - Arnaud Bertrand - Réjane Simoneau	Commission des Impôts Directs - - - Les 12 membres de la Commission des Impôts Directs n'ont toujours pas été désignés - - - - - - - -
Commission des Fêtes et Cérémonies - L'ensemble du Conseil Municipal	

Les Syndicats

SIERO : Syndicat Intercommunal d'Électricité de la Région d'Orgerus - Joël Durand (titulaire) - Michel Leclerc (titulaire) - Jérôme Durand (suppléant) - Claude Michel (suppléant)	SIAFO : Syndicat Intercommunal d'Assainissement Flexanville / Osmoy - Michel Leclerc (titulaire) - Franck Foureau (titulaire) - Joël Durand (suppléant) - Michel Charron (suppléant)
SIDOMPE : Syndicat Intercommunal pour la Destruction d'Ordures Ménagères et la Production d'Énergie - Michel Leclerc (titulaire) - Anne Oudot de Dainville (suppléante)	SIEED : Syndicat Intercommunal d'Évacuation et d'Élimination des Déchets - Michel Leclerc (titulaire) - Anne Oudot de Dainville (suppléante)
SITTER : Syndicat Intercommunal de Transports et d'Équipement de la Région de Rambouillet - Joël Durand (titulaire) - Thierry Villette (titulaire) - Lydie Ayral (suppléante) Jérôme Durand (suppléant)	SITS : Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires (Mantes / Maule / Septeuil) - Lydie Ayral (titulaire) - Arnaud Bertrand (titulaire) - Jérôme Durand (suppléant) - Anne Oudot de Dainville (suppléante)
SILY : Syndicat Interrégional du Lycée de la Queue-lez-Yvelines - Nomination par le SIVOM	SIRYAE : Syndicat Intercommunal de la Région d'Yvelines pour l'Adduction de l'Eau - Jérôme Durand (titulaire) - Réjane Simoneau (suppléante)

Lors de sa séance du 16 avril dernier, la **Communauté de Communes du Pays Houdanais** (CCPH) dont Osmoy fait partie, a désigné les représentants de son Conseil Communautaire :

Président : **M. Mansat**
1ère Vice-Présidente : Mme ELOY
2ème Vice-Présidente : Mme JEAN
3ème Vice-Président : M. ROULAND
4ème Vice-Président : M. MYOTTE
5ème Vice-Président : M. ASTIER
6ème Vice-Président : M. HOURSON

Les conseillers communautaires représentant la commune d'Osmoy sont :

- Thierry Villette (titulaire)
- Lydie Ayral (suppléante)

Certains conseillers municipaux vont intégrer différentes commissions de la CCPH.

Le budget communal

Lors de sa séance du 24 avril dernier, le Conseil Municipal a approuvé le « réalisé » du budget 2013 et voté le budget primitif 2014 :

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Budget 2013 voté	374 548,19 €	120 484,84 €	**495 030,03 €**
Budget 2013 réalisé	271 935,31 €	67 345,53 €	**339 280,84 €**
Excédent global 2013			**161 981,56 €**
Budget 2014 voté	**426 405,01 €**	**105 158,06 €**	**531 563,07 €**

Les élus percevant des indemnités ont décidé de faire don de 10 % à la Coopérative Scolaire, 10 % à la Commission des Fêtes et Cérémonies et 10 % à la Commission de la Jeunesse Sports et Loisirs.

Par ailleurs, la conjoncture actuelle oblige la municipalité à réfléchir sur les économies à réaliser pour préserver le budget communal. Ainsi, elle va rencontrer l'Agence Départementale d'Aide aux Communes afin de faire un bilan financier et un état sur la capacité d'investissement pour les années à venir.

Les élus envisagent également de réaliser eux-mêmes des petits travaux tels que la pose et dépose des décorations lumineuses de noël, l'élagage des arbres et des haies…

La mairie vous informe…

➢ TRAVAUX SUR LA COMMUNE

- Changement de 6 fenêtres en aluminium à l'école (classe des CP et dortoir). Elles sont commandées et devraient être installées courant juillet.
- Changement du sol du couloir et de la classe des CP.
- Changement de la borne incendie chemin de la Mare à Jean.
- Mise aux normes de sécurité de la salle polyvalente.
- Pose d'une barrière de sécurité sur l'œil de bœuf du logement communal.

➢ RECENSEMENT DE LA POPULATION 2014

En début d'année 2014, les osmoyens ont participé au recensement de la population qui a lieu tous les 5 ans, et dont les résultats sont les suivants :

Résidences principales	139
Résidences secondaires	10
Logements vacants	11
Bulletins individuels	**360**

Pour mémoire, les recensements de 2004 et 2009 montrent une très nette baisse de la population en 2014.

	2004	2009
Résidences principales	134	140
Résidences secondaires	18	15
Bulletins individuels	**387**	**387**

➢ RÈGLES DE SÉCURITE AVANT LE DÉPART EN VACANCES D'ÉTÉ

Le départ en vacances d'été est toujours un réel plaisir et attendu avec impatience par tout la famille. Mais il ne faudrait pas que le retour soit prématuré à cause d'un cambriolage par exemple. Voici donc quelques règles qu'il est bon de rappeler :

- **Prévenir la gendarmerie de proximité de votre absence.**
  Vous trouverez sur internet un formulaire « tranquillité vacances » qu'il vous appartient de compléter et de remettre à la brigade de Septeuil (106 route de Saint Corentin – Tél. 01.34.97.28.70). Des patrouilles de surveillance sont organisées de jour et de nuit, en semaine comme le week-end. Vous pouvez également vous y rendre directement pour compléter ce formulaire sur place.

  http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/fre/Sites/Gendarmerie/A-votre-service/Operation-tranquillite-vacances

- **Protéger vos objets de valeur, bijoux, argent.**
  Les bijoux et l'argent sont actuellement ce qu'il y a de plus recherché par les voleurs. Cachez-les soigneusement. Pensez aussi à cacher les clefs de toute sorte (voiture, garage, boite aux lettres…). Evitez de conserver de l'argent à votre domicile pendant votre absence. De même, videz les tirelires des enfants, car les cambrioleurs n'y verront qu'un moyen supplémentaire de récolter de l'argent, sans aucun scrupule.

- **Demander le concours d'un voisin.**
  Faites appel à un voisin de confiance. Demandez-lui d'ouvrir les volets pendant la journée, de sortir vos poubelles, de vider votre boite aux lettres. Rien ne doit laisser paraitre de votre absence. Pensez aussi à installer une minuterie sur une ou plusieurs lampes qui s'allumeront le soir pendant quelques heures.

État-Civil

- **NAISSANCE**
  - LECUYER Dany (né le 02/03/2014)
  - PAPROCKI Sirice (né le 28/03/2014)

- **MARIAGES**
  - SADON Rémy et VATEL Catherine (le 11/01/2014)
  - GAUTIER Éric et CHEVRIER Jacqueline (le 07/06/2014)

- **DÉCÈS**
  - HANNEQUIN Sylvie (le 12/02/2014)

L'école buissonnière

- **DATES DES CONGÉS SCOLAIRES**

Été	du samedi 5 juillet au lundi 1er septembre 2014 inclus
Toussaint	du samedi 18 octobre au dimanche 2 novembre 2014 inclus
Noël	du samedi 20 décembre 2014 au dimanche 4 janvier 2015 inclus

- **FERMETURE D'UNE CLASSE ÉVITÉE POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2014/2015**

En raison du faible effectif des élèves de maternelle et CP pour la rentrée scolaire 2014/2015 (environ 25 enfants inscrits), l'inspection académique a annoncé la fermeture d'une classe dès septembre prochain, ayant pour conséquence des classes à trois niveaux au sein du RPI.

Dès sa prise de fonctions, la Commission Scolaire et RPI a immédiatement réagi à cette annonce en prenant le dossier à bras le corps et dans l'urgence.
Des actions immédiates ont été menées (rencontre d'élus, de parents, de délégués de parents d'élèves de communes voisines…), par la Commission Scolaire et RPI ainsi que par les représentants des parents d'élèves que nous remercions vivement pour leur soutien et leur réactivité qui a porté ses fruits.

En effet, à ce jour, 67 élèves sont inscrits au sein du RPI Osmoy/Saint-Martin-des-Champs dont 35 en maternelle et CP et nous nous en félicitons. Il était primordial de mener ce combat dont le résultat positif soulage bien des familles, les institutrices et les élus des deux communes.

➢ LES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

En raison de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires imposée par l'Etat pour la rentrée 2014/2015, la Commission Scolaire et RPI a souhaité étudier, conjointement avec la mairie de Saint-Martin-des-Champs, le dossier commencé par l'ancienne équipe municipale.

Cette réforme concernant principalement les enfants, la priorité a été donnée à leur bien-être.
Ainsi, un nouveau projet a été validé par tous les intervenants (RPI, le corps enseignant, les délégués représentant les parents d'élèves, le centre de loisirs « les P'tits Loup ») et a été présenté aux parents lors d'une réunion en mai dernier.

Ayant obtenu l'accord de la part de l'inspection académique, le Conseil Municipal d'Osmoy a approuvé, par une délibération du 18 juin dernier (la commune de Saint-Martin-des-Champs devant se réunir très prochainement), cette mise en place qui consiste :

- en la conservation des plages horaires actuelles évitant ainsi de perturber les écoliers,
- en la fixation de la ½ journée supplémentaire le mercredi matin,
- en l'instauration de Temps d'Activité Périscolaire (TAP) à raison d'1h30 le mardi et d'1h30 le vendredi après-midi par des ateliers d'initiation ludique au théâtre, à la musique, à l'art plastique, aux langues vivantes…
- en la demande d'une participation des familles de l'ordre de 150/200 euros par an et par enfant, avec un tarif dégressif pour celles ayant plusieurs enfants scolarisés au sein du RPI.

LUNDI	**Osmoy**	8h30 12h00	**Pause méridienne** Sieste petits à 13h30	14h00 16h30			Familles, garderie
	St Martin	8h40 12h10	**Pause méridienne**	14h10 16h40			Familles, garderie

MARDI	**Osmoy**	8h30 12h00	**Pause méridienne** Sieste petits à 13h30 APC 13h30 – 14h00	14h00 15h00	**TAP** 15h00/16h30		Familles, garderie
	St Martin	8h40 12h10	**Pause méridienne** APC 13h30 – 14H00	14h10 15h10	**TAP** 15h10/16h40		Familles, garderie

MERCREDI	**Osmoy**	8h30 11h30	**Familles ou centre de loisirs**
	St Martin	8h40 11h40	**Familles ou centre de loisirs**

JEUDI	**Osmoy**	8h30 12h00	**Pause méridienne** Sieste petits à 13h30	14h00 16h30			Familles, garderie
	St Martin	8h40 12h10	**Pause méridienne**	14h10 16h40			Familles, garderie

VENDREDI	**Osmoy**	8h30 12h00	**Pause méridienne** Sieste petits à 13h30 APC 13h30 – 14h00	14h00 15h00	**TAP** 15h00/16h30		Familles, garderie
	St Martin	8h40 12h10	**Pause méridienne** APC 13h30 – 14H00	14h10 15h10	**TAP** 15h10/16h40		Familles, garderie

➢ TRAVAIL DES ÉLÈVES D'OSMOY

Madame VAUXION, directrice de l'école d'Osmoy, a aimablement accepté de nous faire partager, par des textes et des photos, les différents ateliers réalisés par les futurs jardiniers, chocolatiers ou éleveurs d'insectes... en herbe scolarisés sur notre commune. Place à nos créateurs en culotte courte !

Nous avons
désherbé et mis des bâtons
pour repérer où on
marche.
Ensuite nous avons mis de
la terre et des copeaux de bois pour marcher
dessus.
Nous avons rangées dans le jardin
Raphaël Léo Martin.

On a planté des fraises, du persil, de l'estragon, des lavander, un groseillier, on a planté des salades, le romain, de la ciboulette, de la menthe, les petits et les moyens ont planté des petits pois, des carottes, des pommes de terre, des betteraves.

Paul, Johan

On a trouvé des larves de coccinelles à côté du préau et à la cantine.
On les a abrité et on les a nourri avec des pucerons. Elles vont se transformer en coccinelles.

Loïs, Léonard, Maxence

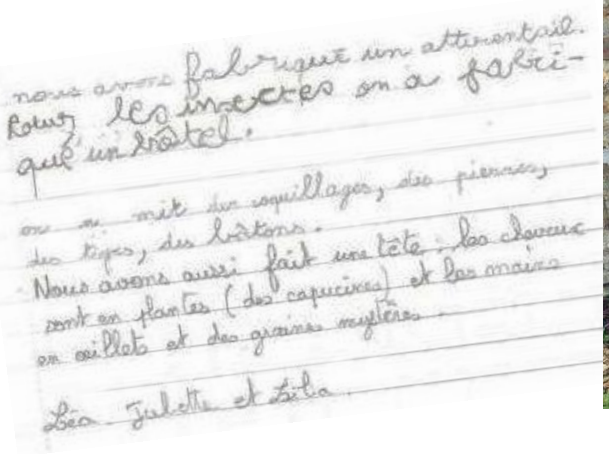

nous avons fabriqué un attrape-tout.
Pour les insectes on a fabri-
qué un hôtel.
on a mit des coquillages, des pierres,
des tiges, des bâtons.
Nous avons aussi fait une tête : les cheveux
sont en plantes (des capucines) et les mains
en œillets et des graines mystères.
Léa Juliette et Lila

ATELIER CHOCOLAT : dictée à l'adulte par les moyens

« Lundi 17 mars, on a fait un atelier de chocolat. Une dame chocolatière est venue dans la classe pour apprendre à faire du chocolat. D'abord, elle nous a montré des images pour nous apprendre d'où vient le chocolat.

Il vient d'un arbre qui s'appelle le Cacaoyer. Sur cet arbre poussent des cabosses (un fruit jaune). Dans ces cabosses, il y a des fèves de cacao. On laisse sécher les fèves puis on les transforme en chocolat. On commence par les faire griller puis on les écrase pour faire de la poudre de cacao.

On peut fabriquer du chocolat au lait, du chocolat noir et du chocolat blanc.

On a goûté les 3. Le blanc était très sucré. On a roulé les morceaux de ganache de chocolat blanc dans le sucre glace, la ganache de chocolat au lait dans la noix de coco et la ganache de chocolat noir dans la poudre de cacao.

Enfin nous avons goûté du vrai chocolat chaud qui contenait du lait et du chocolat noir.
Nous avons aussi appris qu'il ne fallait pas donner de chocolat aux animaux parce que ça les rend malades. »

Portrait d'OSMOY

Photo de Nathanaël MERGUI

Tous les osmoyens ne la connaissent pas, et pourtant elle a fait l'objet de plusieurs articles dans les journaux nationaux, d'interviews pour les radios et de directs pour la télévision.
Il s'agit de **Mme Béatrice IDIARD-CHAMOIS** qui a eu le privilège d'être élevée au rang de Chevalier de la légion d'honneur en début d'année 2014 pour son dévouement au service de femmes atteintes de différents handicaps qui souhaitent avoir une sexualité et une maternité comme toute femme.

Je souhaitais lui rendre hommage pour son courage et son dévouement et je tiens à vous faire partager ce moment d'échanges.

Tout d'abord, j'ai reçu un accueil chaleureux par Mme IDIARD-CHAMOIS et par son mari.
Je vous avoue que j'étais inquiète par ce rendez-vous car je ne savais pas comment aborder le sujet du handicap qu'elle connait bien, étant elle-même atteinte du syndrôme de Marfan, une maladie génétique rare due à une production insuffisante d'une protéine indispensable aux tissus de soutien de l'organisme « la fibrilline ».
Mon inquiétude a vite fait place à la curiosité et c'est avec intérêt que j'ai écouté Mme IDIARD-CHAMOIS me raconter, avec passion, ses parcours personnel et professionnel.

Née à Paris il y a presque 50 ans, ces origines sont basques de par son père. Elle prétend même être têtue « comme une basque » dit-on !
Atteinte d'une certaine forme de cécité sévère dès la naissance (amblyopie), ce n'est que vers l'âge de 12 ans que les médecins ont diagnostiqué chez elle le syndrôme de Marfan.
Il s'agit d'un désordre génétique qui touche le tissu conjonctif du corps, tissu qui forme les tendons, ligaments, articulations et muscles, y compris le cœur, les vaisseaux sanguins et les yeux. Cette maladie est généralement héréditaire de parents à enfants.

Béatrice IDIARD-CHAMOIS a suivi un parcours scolaire classique, sa mère refusant qu'elle intègre des établissements spécialisés. Elle a dû cependant affronter le regard, les moqueries et surtout l'incompréhension de ses camarades d'écoles et même des enseignants.
Une intervention chirurgicale vers l'âge de 15 ans lui a permis de retrouver un peu d'acuité visuelle lui offrant ainsi la possibilité de poursuivre des études supérieures. Elle n'a cependant pas pu accéder au rêve de devenir « météorologiste dans la marine » à cause de son handicap. Alors elle s'est tournée vers le métier de sage-femme. Là encore des problèmes de santé se sont greffés puisqu'elle a fait une dissection aortique (déchirement de l'aorte) pendant ses études qu'elle a décidé de continuer malgré l'opposition notamment de son cardiologue.

Une fois le diplôme en poche, elle s'est battue contre vents et marrées pour déccrocher un emploi, trouvant toujours porte close, jusqu'au jour où elle a pu intégrer l'Institut Mutualiste Montsouris à Paris où elle exerce toujours et ce depuis 24 ans.

Femme mais aussi épouse, elle a fait le choix de devenir mère malgré les contre-indications du corps médical et malgré les risques éventuels de transmission de sa maladie à son bébé. Elle a particulièrement été révoltée par un médecin qui a eu l'indélicatesse de lui dire « votre enfant va coûter cher à la Sécurité Sociale », ce qu'elle considère comme une faute professionnelle.
Sa fille est aujourd'hui âgée de 21 ans et n'a pas hérité du gêne maternel.

Les problèmes de santé se sont ensuite succédés : infarctus cérébral puis infarctus médullaire en 1999, lui faisant perdre l'usage de ses jambes. Elle a subit deux opérations à cœur ouvert qui ne l'ont pas découragée pour la suite de sa carrière.

Particulièrement sensibilisée à l'incompréhension du handicap en général ainsi qu'au manque d'adaptabilité des structures d'accueil notamment, **elle a réussi à convaincre l'Institut Mutualiste Monsouris de la suivre dans son projet d'ouvrir une consultation « mère-enfant parentalité handicaps moteur et sensoriel ».** Malgré les réticences du début, elle dispose aujourd'hui d'un matériel et de lieux adaptés (table d'auscultation électrique adaptée pour les transferts depuis un fauteuil roulant par exemple, aménagement de chambres…).
Elle propose également aux femmes non-voyantes qui ne sentent pas bouger leur bébé un calque en relief de l'échographie qui leur permet d'appréhender, du bout des doigts, le corps de leur enfant. Une magnifique technologie qui change la vie de ces futures mamans qui peuvent ainsi prendre pleinement conscience de leur grossesse.

Depuis 2006, elle a accueillit plus de 300 femmes venant de toute la France, étant précisé qu'une consultation peut durer de 2 à 3 heures. Elle les aide à mener à bien leur grossesse, les accompagne vers l'adoption et les aide pour des démarches administratives (demande d'aide financière, demande de logement…), mais elle ne juge pas leur décision ayant elle-même connu cette situation.
Cette consultation repose sur un lien de confiance mutuelle qui est essentiel. Et elle parle de ses patientes avec un tel attachement que c'est émouvant.

Mme IDIARD-CHAMOIS m'a précisé que bien qu'elle soit handicapée, elle ne connaissait pas le handicap. Elle a donc eu recours à une formation de 3 ans sur le thème du handicap pour mieux le comprendre et mieux l'appréhender. Elle s'est également adaptée aux malentendants en apprenant la langue des signes.

Aujourd'hui reconnue dans le milieu médical, son intervention est vaste :

- Elle forme des futures sage-femmes, même à l'étranger grâce à « Handicap International » avec qui elle a collaboré.

- Elle participe à des colloques, dont un pour lequel elle a du intervenir par vidéo-conférence depuis son lit d'hôpital en raison de sa 2ème intervention à cœur ouvert.

- Elle délègue des conseils à la demande d'autres unités médicales qui suivent des patientes handicapées pour d'autres pathologies.

- Elle est attachée au SAPPH (Service d'Accompagnement à la Parentalité des Personnes Handicapées) dirigé par Edith THOUEILLE, de la Fondation Hospitalière Sainte Marie, qui assiste les mamans durant la grossesse et qui les aide à s'occuper de leur enfant après la naissance (soins, bains, allaitement…), en les conseillant également sur le matériel de puériculture à acheter et à adapter à leur handicap…

J'en oublie probablement mais Mme IDIARD-CHAMOIS est tellement active !

Ainsi, après avoir reçu l'ordre national du mérite en 2010, elle a été élevée au rang de Chevalier de la légion d'honneur en janvier dernier. Même si elle précise que ce n'est pas le plus important pour elle, cela lui permet de faire connaître son combat contre la « différence » et de donner de l'espoir aux femmes handicapées qui ont le droit de choisir leur destin. Elle espère surtout que d'autres régions développeront le même projet.

Photo de Nathanaël MERGUI
Dr Henri COHEN (chef de service) et Pr Marie-Germaine BOUSSER (neurologue, commandeur de la légion d'honneur)

Cette femme, hors du commun, ne veut pas que je la cite comme un exemple, mais involontairement, elle aide ces futures mamans à prendre conscience que l'on peut être handicapée, travailler, avoir un ou plusieurs enfants et mener une vie comme tout un chacun.

Vous l'avez compris, sa vie n'a été qu'un dur combat d'une part contre la maladie et le handicap, et d'autre part contre l'ordre médical auquel elle s'est confrontée à maintes reprises. Mais elle a toujours gagné. C'est une femme, une épouse et une mère épanouie, une miraculée de la vie qui a su faire les bons choix aux bons moments, sans aucun regret.

Je remercie **Béatrice IDIARD-CHAMOIS** pour s'être confiée en toute simplicité et avec son cœur, et pour m'avoir autorisée à vous faire partager un peu de son parcours de vie. J'ai découvert une femme battante sans prétention aucune, toujours le sourire aux lèvres, et qui m'a cité une phrase de Frans VELDMAN (thérapeute) : **« la vie veut vivre »** qui la caractérise tellement bien.

Mme Réjane SIMONEAU

Côté cuisine

Les petits moelleux au chocolat praliné

- 1 tablette (200 gr) de chocolat à dessert « praliné »
- 150 gr. de beurre
- 100 gr. de sucre en poudre
- 50 gr. de farine
- 3 gros œufs
- Une pincée de sel

- Dans une casserole, faire fondre à feu doux le chocolat cassé en carrés avec le beurre.
- Dans un saladier, mélanger les œufs et le sucre jusqu'à obtenir une pâte mousseuse, puis y ajouter la farine et une pointe de sel.
- Ajouter à votre préparation le chocolat fondu et bien mélanger.
- Disposer dans un moule à petits cakes, mettre à cuire 9 minutes au four à 210° (four 7). Ne remplir les petits moules qu'aux 3 quarts, les moelleux gonflant un peu à la cuisson.

Cette recette est facile à faire et peut se décliner avec le chocolat de son choix (au lait, blanc, noir…). Selon les fours et le type de chocolat, le cœur coulant sera plus ou moins présent, mais cela reste un plaisir pour les papilles. Ils sont encore meilleurs à déguster légèrement réchauffer quelques instants au micro-ondes.

Chili con carné

- 1,2 kg de bœuf (gîte à la noix)
- 2 oignons et 3 gousses d'ail
- 1 tablette de bouillon de bœuf
- 1 cuillère à soupe de concentré de tomates
- 2 c. à café de piment de Cayenne en poudre
- Haricots rouges 2 à 3 grosses boites
- 3 gousses d'ail
- Tomates concassées (1 bte de 250 gr)
- 1 c. à soupe de graines de cumin
- 4 c. à soupe d'huile d'olive

- Couper la viande en petits morceaux.
- Eplucher et émincer les gousses d'ail.
- Préparer le bouillon de bœuf en diluant la tablette dans 50 cl d'eau très chaude *(référence une petite bouteille d'eau)*.
- Dans une cocotte, faire revenir à feu doux pendant 10 minutes ail et oignons dans l'huile.
- Ajouter la viande et faire revenir à feu vif pendant 5 minutes.
- Ajouter les tomates concassées égouttées, le concentré de tomates, le bouillon, cumin et piment.
- Saler, mélanger, couvrir et laisser mijoter 1 heure.
- Ajouter les haricots rouges égouttés et poursuivre la cuisson pendant 1 heure à feu doux.
- Servir. Vous pouvez mettre du Cheddar râpé dans votre assiette, c'est encore meilleur.

Attention au dosage du piment de Cayenne si vous n'aimez pas manger trop épicé.

Quelques idées pour sortir dans les Yvelines

✧ Brocantes, foires à tout, vides-greniers :

- Saint-Illiers-le-Bois :	dimanche 6 juillet 2014	*(8h00 / 18h00)*
- Maurepas :	dimanche 13 juillet 2014	*(8h00 / 18h00)*
- Bonnières-sur-Seine :	lundi 14 juillet 2014	*(6h00 / 19h00)*
- Poigny-la-Forêt :	lundi 14 juillet 2014	*(8h00 / 18h00)*
- Andrésy :	dimanche 20 juillet 2014	*(8h00 / 17h00)*
- Bréval :	dimanche 27 juillet 2014	*(5h00 / 18h00)*
- Buchelay :	dimanche 10 août 2014	*(5h00 / 18h00)*
- Maurepas :	dimanche 10 août 2014	*(8h00 / 18h00)*
- Andrésy :	dimanche 17 août 2014	*(8h00 / 17h00)*
- Gressey :	samedi 6 septembre 2014	*(à partir de 11h00)*
- St-Martin-la-Garenne :	dimanche 7 septembre 2014	*(8h00 / 18h00)*
- La Queue-lez-Yvelines :	dimanche 14 septembre 2014	*(8h00 / 18h00)*
- Ponthévrard :	dimanche 14 septembre 2014	*(9h00 / 18h30)*
- Gargenville :	dimanche 14 septembre 2014	*(7h00 / 18h30)*
- Les Mureaux :	dimanche 14 septembre 2014	*(8h30 / 18h00)*
- Maurepas :	dimanche 14 septembre 2014	*(8h00 / 18h00)*
- Montchauvet :	dimanche 14 septembre 2014	*(8h00 / 18h00)*
- Orgerus :	dimanche 14 septembre 2014	*(9h00 / 17h00)*
- Tessancourt/Aubette :	dimanche 14 septembre 2014	*(6h30 / 18h00)*
- Bullion :	samedi 20 septembre 2014	*(7h00 / 18h00)*
- Thiverval-Grignon :	samedi 20 septembre 2014	*(9h00 / 17h30)*
- Marly-le-Roi :	dimanche 21 septembre 2014	*(6h30 / 18h00)*
- Andrésy :	dimanche 21 septembre 2014	*(8h00 / 17h00)*
- Gommecourt :	dimanche 21 septembre 2014	*(6h00 / 18h00)*
- Le Pecq :	dimanche 21 septembre 2014	*(8h00 / 18h00)*
- Rocquencourt :	dimanche 21 septembre 2014	*(9h00 / 19h00)*
- Le Pecq :	dimanche 21 septembre 2014	*(8h00 / 18h00)*
- Issou :	dimanche 21 septembre 2014	*(8h00 / 18h00)*
- Saulx-Marchais :	lundi 22 septembre 2014	*(8h00 / 18h00)*
- Elancourt :	dimanche 28 septembre 2014	*(9h00 / 18h00)*
- Mantes-la-Ville :	dimanche 28 septembre 2014	*(8h00 / 18h00)*
- Sartrouville :	dimanche 28 septembre 2014	*(8h00 / 19h00)*
- Septeuil :	dimanche 28 septembre 2014	*(8h00 / 17h00)*

✧ Sorties nature :

- **Espace Rambouillet**

Situé à environ 34 kms d'Osmoy.
L'espace Rambouillet fête ses 20 ans cette année.
Le programme des activités est disponible sur le site internet (activités jusqu'en octobre).
http://www.onf.fr/espaceramb/@@index.html

Tarifs été (du 1er avril au 15 novembre)

- enfant de 3 à 12 ans : 9,50 €
- adulte et plus de 12 ans : 12,50 €
- personne handicapée : 6,50 €

- **Le site des étangs de Bonnelles**

Commune située dans le Sud des Yvelines
à environ 50 kms d'Osmoy.
http://www.mairie-bonnelles.fr/

Deux étangs, principalement alimentés par la nappe phréatique des sables de Fontainebleau, et des terrains boisés constituent l'écrin paisible où vivent une flore et une faune variées.
L'intérêt de la réserve a été évalué en fonction de la rareté des espèces et de leur appartenance à une liste de protection réalisée à l'échelle nationale ou européenne.
La présence de nombreuses espèces rares et parfois menacées confère à ce site un grand intérêt patrimonial. A ce jour, plus d'une vingtaine d'espèces remarquables y ont été recensées pour la flore et plus de quarante pour la faune.

- **Le parc ornithologique de Mantes-la-Jolie sur l'île l'Aumône**

Situé à environ 16 kms d'Osmoy, à côté du Parc des Expositions.
http://www.loisirs-yvelines.fr/Sites-Natures/Reserve-Naturelle-et-parc-ornithologique-de-l-Ile-l-Aumone

La partie avale de l'île Aumône, restée à l'état naturel, accueille depuis 1997 une réserve ornithologique. L'entretien de cette partie de l'île est assuré par le pacage d'animaux en liberté : chevaux camarguais et vaches écossaises Highland. Un étang d'un hectare et demi a également été creusé pour favoriser le gîte des oiseaux aquatiques. Cette réserve ouverte au public se compose de plusieurs zones : les prairies, les milieux humides, les friches et les haies champêtres.

Cueillettes et ventes de produits à la ferme

La cueillette des fruits et légumes attire de plus en plus de consommateurs qui non contents de passer, la plupart du temps, un bon moment en famille, apprécient également ce retour à la nature qui va de mise avec la vente de produits fermiers.
Nous avons donc pensé utile de vous informer des cueillettes et fermes qui proposent leurs produits, situées non loin d'Osmoy.

- **La Ferme du Logis**
  Le logis - 78580 Jumeauville
  http://lafermedulogis.com/

  Vous pouvez consulter le calendrier de la cueillette, qui existe depuis 1977, sur le site internet.
  Vente à la ferme de fromages, vins, œufs de plein air frais, confitures, sorbets et beaucoup d'autres produits artisanaux. Les poulets et les pintades vendus sont élevés sur place, en plein air sur herbe, et nourris avec un aliment complet à partir des céréales produites sur l'exploitation.

- **La Ferme du Clos d'Ancoigny**
  RD 74 – Route de Chavenay - 78860 Saint-Nom-la-Bretèche
  http://lafermeduclosdancoigny.blogspot.fr/

  La Ferme du Clos d'Ancoigny a vu le jour en 1981.
  Il s'agit d'une exploitation maraîchère, arboricole et céréalière. La production est gérée en agriculture paysanne, c'est-à-dire auxiliaires de culture, engrais naturels, désinfection à la vapeur, pollinisation à l'aide de bourdons et d'abeilles… Vente de produits variés.
  Portes ouvertes le 23 septembre 2014 de 10h00 à 19h00.

- **La Ferme de Coubertin**
  78470 – Saint-Rémy-les-Chevreuse
  http://www.ferme-de-coubertin.fr/

  La Ferme de Coubertin est spécialisée dans les fromages et les produits laitiers.
  Il s'agit d'une exploitation agricole composée de 70 vaches laitières, veaux, 32 chèvres et chevreaux, ainsi que des lapins et des cochons.

- **La Ferme de Gally**
  RD 7 - Route de Bailly - 78210 Saint-Cyr l'Ecole
  http://www.ferme.gally.com/

  Cueillette, vente de fleurs, plantes, fruits, légumes, produits laitiers... La Ferme de Gally est très diversifiée. Par ailleurs, elle propose des cours de cuisine, des ateliers d'animations, notamment pour les enfants qui sont également ravis de découvrir les labyrinthes végétaux.

Quelques bribes du passé d'Osmoy

La Mairie d'Osmoy a été contactée par une personne qui recherche des informations ou des documents sur son arrière-grand-père.
Passionnée par la généalogie et surtout par le passé de notre village que j'aime vous faire partager à travers l'infosmoy, j'ai accepté cette mission avec une réelle impatience de commencer mes recherches.

Mon interlocuteur, malgré peu d'éléments en sa possession, m'a cependant précisé que son arrière-grand-père, le Baron « Charles-René DARD » aurait été Maire d'Osmoy à la fin du 19ème siècle/début du 20ème siècle.
J'ai donc commencé à consulter les archives communales et j'ai pu lui confirmer que le Baron **Charles-René DARD a été élu Maire d'Osmoy par une délibération du Conseil Municipal en date du 20 mai 1900, avec 5 voix pour 9 votants**.
Son mandat n'a duré que 15 mois environ car il n'apparait plus présent sur les délibérations municipales après août 1901. Suite à son décès en décembre 1902 à l'âge de 56 ans, un nouveau Maire a été élu en début d'année 1903.

Le Baron Charles-René DARD, marié pour la seconde fois avec une chanteuse d'opéra avec laquelle il se serait installé à Osmoy, avait 2 enfants de son premier mariage : un garçon devenu avocat, Député du Pas de Calais en 1902 *(grand-père de mon interlocuteur)*, ainsi qu'une fille mariée à un baron qui est partie vivre et mourir au canada.
Sa famille était originaire du Puy de Dôme.

Son père et son grand-père (général d'empire) se sont distingués lors de campagnes militaires, médaillés de la légion d'honneur.

Le grand-père de Charles-René DARD a été élevé au rang de Baron de l'Empire par décret impérial du 21 janvier 1814.
Mon interlocuteur m'a d'ailleurs précisé que ce titre se transmet de façon héréditaire par les hommes au fils aîné. Malheureusement, ce titre ainsi que le nom de famille DARD se sont éteints à la mort de son oncle maternel (petit-fils de Charles-René DARD) qui n'a pas eu d'enfant.

Je n'ai probablement pas été d'une très grande aide à mon interlocuteur qui espérait savoir dans quelle maison habitait son arrière-grand-père, savoir s'il existait une photo de lui… Rien de tout çà dans les archives. Cependant, mes recherches sur internet ont été fructueuses et l'ont aidé à avancer dans sa généalogie, j'en suis ravie.

Il m'a également autorisée à publier cet article dans l'**InfOsmoy** et je l'en remercie.

Mme Réjane SIMONEAU

Moments de détente

Les Sudokus

							3	
5				2	1		7	4
			5	3	8	9	2	
9		2	4				8	
	4		3	7				
				6				2
1	5		2					3
6				8	7	5	4	9
4	9					2		

	7	9				6		
2	1			3				5
					8			
	3	7				2		
		1		7	4	3		8
		4					6	
				6			1	
6						8		7
	8	3					9	

				2	9			
1	9		7		8			5
		7				8	6	
			9			5	3	
	3		1	4				
		4						6
			8				5	
	8					6		7
6					3		9	

Les mots mêlés

A	G	U	O	B	M	A	B	A	S	A	L	T	E	B
S	A	B	L	E	P	O	U	T	R	E	O	N	P	E
C	U	E	V	I	L	O	S	H	Z	Q	D	L	R	T
R	C	S	C	O	R	D	E	A	U	U	A	C	N	O
E	H	I	P	I	E	R	R	E	I	T	R	O	M	N
P	E	H	C	I	I	D	I	T	R	U	E	L	L	E
I	V	C	T	S	E	E	A	E	D	G	I	O	I	E
R	R	R	S	G	U	H	C	L	I	I	V	M	N	S
T	O	O	A	Q	G	T	L	D	L	E	A	B	T	I
J	N	T	I	R	A	B	A	G	U	A	R	A	E	O
O	E	R	A	L	U	B	C	L	T	E	G	G	A	D
I	B	N	O	C	A	M	T	A	I	L	L	E	U	R
N	I	C	H	M	O	E	L	L	O	N	C	I	N	A
T	H	E	T	P	L	A	F	O	N	D	G	E	U	T
E	R	B	R	A	M	N	O	R	C	I	M	E	N	T

AGENT
ARDOISE
BADIGEON
BAMBOU
BASALTE
BETON
BRIQUE
BUCHE
CALCAIRE
CHEVRON
CIMENT
COLOMBAGE
CORDEAU
CREPIR
DALLAGE
DILUTION
ENDUIT
ETAGE
GABARIT
GAUCHE
GRANIT
GRAVIER
HERISSON
JOINT
LEZARDE
LINGE
LINTEAU
MACON
MARBRE
MICRON
MOELLON
MORTIER
ORTIE
PIERRE
PLAFOND
PLATRE
POUTRE
SABLE
SOLIVE
TAILLEUR
TALOCHE
TOQUE
TORCHIS
TRUELLE
TUILE

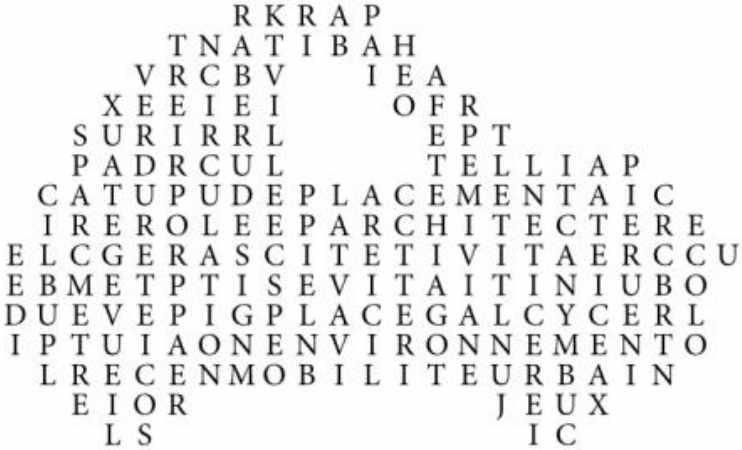

PAILLE	ART	CIRCULATION
HABITANT	URBAIN	JEUX
RECYCLAGE	CREATIVITE	REAPPROPRIER
REBAR	BIO	VERDURE
DESIGN	PARCMETRE	ECOLO
ENVIRONNEMENT	IDEE	INITIATIVES
CITE	VEGETAUX	SOCIETE
PARK	VILLE	DEPLACEMENT
ARCHITECTE	MOBILITE	PUBLIC
FETE	AIR	LIEU
PLACE	RUE (x7)	

Pour les enfants

1ère charade

Mon premier est un oiseau parfois bavard, qu'on dit voleur.
Mon deuxième coupe du bois.
Mon troisième aide à dire non.
Mon tout est rempli d'eau, mais pas de poissons.

2ème charade

Mon premier est au milieu de la figure.
Mon deuxième n'est pas habillé.
Mon troisième avertit les bateaux.
Mon tout est une plante que l'on trouve dans les mares.

3ème charade

Mon premier est une note de musique.
Mon deuxième sert à écrire.
Mon troisième est la 1ère lettre de l'alphabet.
Mon quatrième est la fin du mot attention.
Mon tout se passe pendant l'école.

RELIE LES POINTS PAR UN TRAIT CONTINU EN SUIVANT L'ORDRE DES NUMÉROS.

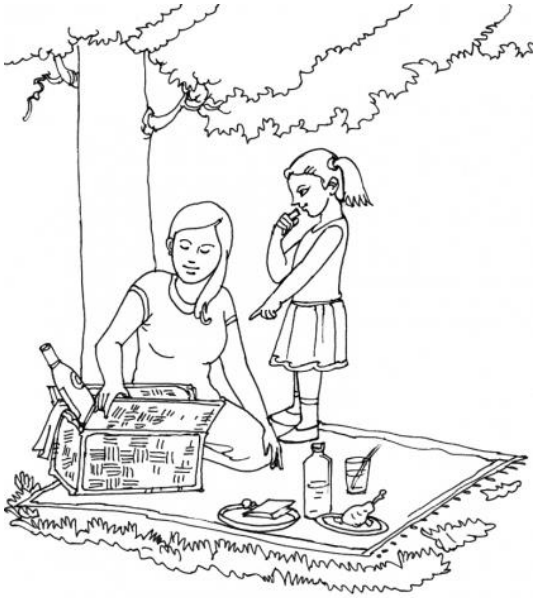

Aide la poule à retrouver ses poussins.
Trace le chemin qu'elle devra
parcourir pour les rejoindre.

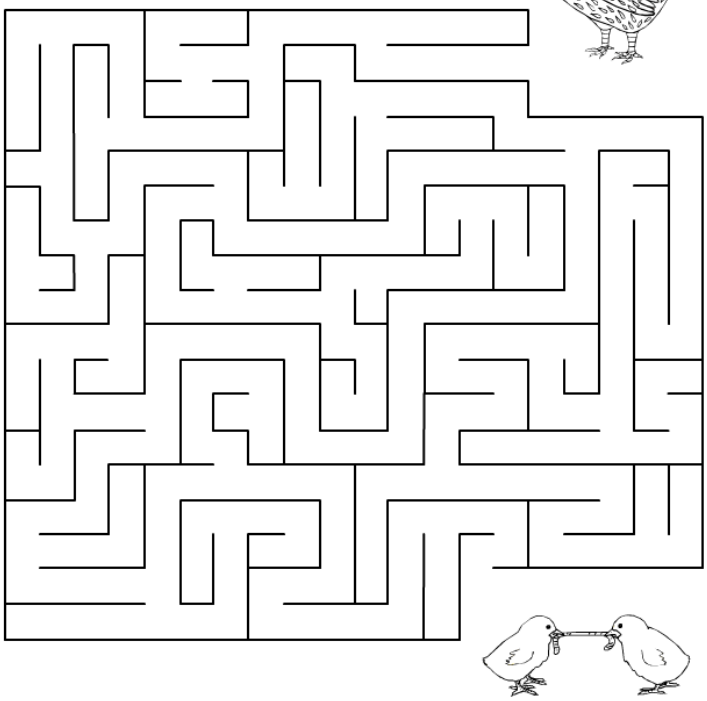

Aide la vache à retrouver son petit veau.
Elle doit traverser le labyrinthe.
Trace le chemin qu'elle devra parcourir.

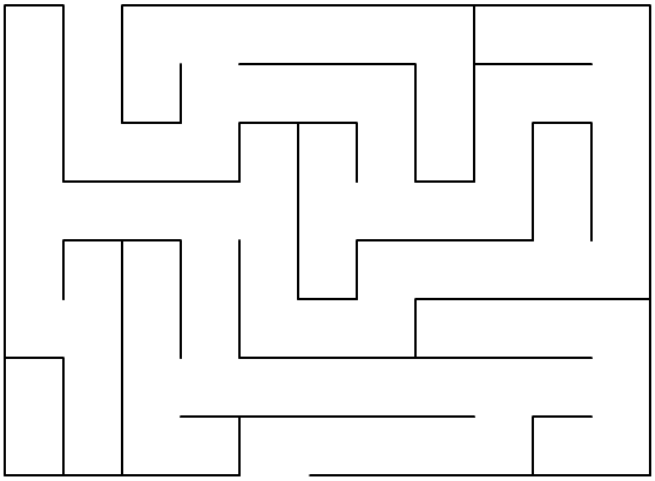

Les manifestations sur la commune

8 Mai 1945

Ce jour férié commémore la fin de la 2ème guerre mondiale (1939-1945) et la capitulation de l'Allemagne signée dans une villa de Karlshorst, dans la banlieue Est de Berlin, par l'amiral Hans-Georg von Friedeburg et le maréchal Keitel.

A cette occasion, le Maire, Joël DURAND, a souhaité rendre hommage aux soldats morts pour la France ainsi qu'à toutes les victimes de cette guerre. Ainsi, l'ensemble du Conseil Municipal s'est associé à ce geste et une gerbe de fleurs a été déposée devant le monument aux morts, suivi d'une minute de silence.

Cette cérémonie sera, dès l'année prochaine, une nouvelle date de manifestation à laquelle tous les osmoyens seront conviés.

RETRANSMISSION DES MATCHS DE FOOT DE LA COUPE DU MONDE

La Commission Jeunesse, Sports et Loisirs a souhaité partager des moments de convivialité autour de la coupe du monde de foot dont le coup d'envoi a eu lieu le 12 juin dernier. Ainsi, une retransmission des rencontres les plus importantes vous est proposée dans la salle polyvalente, avec un accès libre. Vous pouvez venir 30 minutes avant l'heure de diffusion si vous le souhaitez. Les matchs des 8èmes de finale vous seront proposés ultérieurement par une information dans vos boites aux lettres.

Lundi 23 juin à 22h00 - Cameroun/Brésil
Mercredi 25 juin à 22h00 - France/Equateur
Jeudi 26 Juin à 18h00 - Portugal / Ghana

LA FÊTE DES VOISINS

Pour la 6ème année consécutive, les osmoyens et osmoyennes se sont mobilisés pour la fête des voisins qui s'est, une fois de plus, déroulée dans la bonne humeur et le partage gastronomique et humain. Des rues se sont rapprochées permettant un échange sympathique et de nouvelles connaissances pour certains ! Et le beau temps était au rendez-vous.

Pour le plaisir des yeux

Nous le connaissons tous, nous attendons avec impatience que la couleur rouge envahisse ses fruits. Voici deux photos du célèbre cerisier en fleurs de la place de la Mairie sous un ciel magnifique.

Résultats des jeux

Les Sudokus

2	8	9	7	4	6	1	3	5
5	3	6	9	2	1	8	7	4
7	1	4	5	3	8	9	2	6
9	6	2	4	1	5	3	8	7
8	4	5	3	7	2	6	9	1
3	7	1	8	6	9	4	5	2
1	5	8	2	9	4	7	6	3
6	2	3	1	8	7	5	4	9
4	9	7	6	5	3	2	1	8

3	7	9	1	5	2	6	8	4
2	1	8	4	3	6	9	7	5
4	5	6	7	9	8	1	3	2
8	3	7	6	1	5	2	4	9
9	6	1	2	7	4	3	5	8
5	2	4	9	8	3	7	6	1
7	4	2	8	6	9	5	1	3
6	9	5	3	4	1	8	2	7
1	8	3	5	2	7	4	9	6

4	5	8	6	2	9	3	7	1
1	9	6	7	3	8	4	2	5
3	2	7	4	1	5	8	6	9
2	6	1	9	8	7	5	3	4
9	3	5	1	4	6	7	8	2
8	7	4	3	5	2	9	1	6
7	1	9	8	6	4	2	5	3
5	8	3	2	9	1	6	4	7
6	4	2	5	7	3	1	9	8

Les charades

1ère charade : Pie – scie – ne (piscine)

2ème charade : Nez – nu – phare (nénuphar)

3ème charade : Ré – craie – A – tion (récréation)

Vous avez la parole

Monsieur François JIRACEK, Président du centre de loisirs « LES P'TITS LOUPS », souhaite communiquer sur les changements intervenus et à venir au sein de l'association.

« Suite à l'absence de candidat pour assurer la présidence de l'association, je reste à cette fonction jusqu'à la prochaine Assemblée Générale en février 2015.
Deux personnes nous ont rejoints aux postes de Trésorier Adjoint et Secrétaire. Le bureau compte désormais 6 personnes. Dès la rentrée de septembre 2014, nous effectuerons un nouvel appel à candidature pour le renouvellement des postes suivants : Président, Vice-président, Trésorier Adjoint et Secrétaire Adjoint. Les personnes motivées peuvent se manifester dès à présent auprès du centre. »

François Jiracek
Centre de Loisirs des Ptits Loups
8 chemin de Fontenelle
78790 Saint Martin des Champs
Tel : 01 30 93 46 98
Email : lesptitsloups.clsh@gmail.com

Pense-bête

OFFICES RELIGIEUX

- **Eglise St Cloud** : messe à 9h30 le 3ème dimanche de chaque mois d'octobre à mars.
- **Chapelle Notre Dame de la Pitié** : pèlerinage en septembre.

Pour toute démarche religieuse, s'adresser à la Paroisse de SEPTEUIL :

- Père VU-THE-KY (14 place de l'Eglise 78790 SEPTEUIL ☎ 01.30.93.40.46)

RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS (à sortir la veille uniquement)

- Tous les lundis : **jusqu'au 8 décembre 2014**

Le retrait des sacs « déchets verts » se fait à la Mairie, aux horaires d'ouverture habituels rappelés à la fin de votre **InfOsmoy**.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS (à sortir la veille uniquement)

- **Le mardi 2 décembre 2014**

Le retrait des sacs « déchets verts » se fait à la Mairie, aux horaires d'ouverture habituels rappelés à la fin de votre **InfOsmoy**.

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

- **Tous les vendredis**

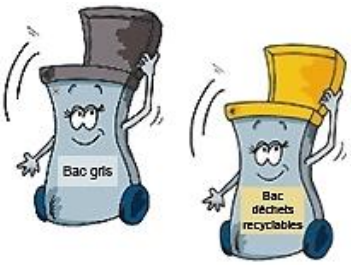

ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES DE GARANCIÈRES, HOUDAN ET MÉRÉ

Nous vous rappelons que vous pouvez avoir accès aux déchèteries :

- de GARANCIÈRES (29 bis rue de la Gare),
- de HOUDAN (rond-point de la gare direction Anet)
- de MÉRÉ (Chemin Rural n° 11 – route de la Bardelle),

aux jours et heures suivants, sur **présentation impérative d'une carte délivrée gratuitement par votre Mairie et de votre carte d'identité** : (http ://www.sieed.fr)

- Vendredi, samedi et lundi : de 10h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- Dimanche : de 9h00 à 13h00

RAPPEL DES HORAIRES RELATIFS AUX TRAVAUX EXTÉRIEURS

Par un arrêté du 3 février 2006, la commune d'Osmoy a fixé, conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral du 10 janvier 2006, les **horaires relatifs aux travaux de rénovation, de bricolage ou de jardinage** réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques :

- **du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30**
- **le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00**

Il est malheureusement constaté trop de dérives concernant les horaires fixés pour l'exécution de travaux extérieurs bruyants.

La Mairie vous encourage donc à faire preuve de civisme en respectant ces jours et horaires.

Le maire est l'autorité compétente pour prendre et faire respecter les mesures nécessaires au maintien de l'ordre, de la sécurité, de la tranquillité et de la salubrité publics sur le territoire de sa commune.

Comité de Rédaction

Pour toute proposition de sujet ou demande d'information, vous pouvez contacter le Comité de Rédaction en déposant une enveloppe à son attention en Mairie ou en écrivant à **Infocom.osmoy78@gmail.com**

Horaires d'ouverture de la Mairie et coordonnées :

- Le mercredi de 14h00 à 18h30
- Le vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30

Téléphone : 01.34.87.23.67 Fax : 01.34.87.27.49
Mail : mairie.d.osmoy@wanadoo.fr

Réalisé et imprimé par **Réjane SIMONEAU**
avec la participation de **Thierry VILLETTE, Arnaud BERTRAND et Béatrice GONTIER**
infocom.osmoy78@gmail.com

Ne pas jeter sur la voie publique. Merci.

La Commission Information et Communication vous propose de recevoir votre **Infosmoy** par messagerie électronique, en version informatisée (pdf).

En effet, nous souhaitons utiliser au mieux les différents moyens de communication modernes existants et particulièrement ceux permettant de faire un geste éco-citoyen par la réduction du nombre d'impressions papier.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous invitons à vous inscrire :

- soit par mail à : **Infocom.osmoy78@gmail.com** en indiquant vos nom, adresse et adresse mail,

- soit en déposant dans la boite aux lettres de la mairie le présent bulletin dûment complété.

Nom de famille : _____

Adresse : _____

_____

Souhaite recevoir l'**Infosmoy** en version informatisée à mon adresse mail :

_____ @ _____